

MAÎTRISE D'OUVRAGE



AGATE
19 rue Trajan
30035 CS 50021 NÎMES

ZAC MEZEIRAC
COMMUNE DE MARGUERITTES

EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE



QUAILEMONDE
Architecte-Urbaniste
ZI Parc Delta - RN113
30230 BOUILLARGUES



TECTA
Bureau d'étude
Green Park, bât. C
149 Av du Golf
34670 BAILLARGUES



RICHIER
Paysagiste
228 rue François Arago
13005 MARSEILLE

N° DU LOT	39
Surface du terrain La surface définitive sera déterminée par bornage	553 m²
Surface de Plancher maximum autorisée sur ce lot	180 m²
Surface imperméabilisable maximum autorisée sur ce lot	276.5 m²
Zonage du PLU	Secteur 2AU

Localisation parcelle de la ZAC

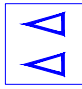
Future référence cadastrale





INDICE	DATE	MODIFICATIONS
1	04/10/2022	Livraison initiale


REGLEMENT DU PLU APPLICABLE AU LOT / SECTEUR ET PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES DE LA ZAC DE MEZEIRAC

— Emprise du lot


 Accès obligatoire aux lots : véhicule et piéton
Parking privatif non clos de largeur 5m par 5m de profondeur minimum - Revêtement type béton balayé

 Muret avec coffret technique (EDF, Telecom, Eau Potable, emplacement boîte aux lettres) à la charge de l'aménageur (profondeur 1m)
Réseau Eaux usées (l'emplacement des réseaux est donné à titre indicatif et est susceptible d'être déplacé en fonction des impératifs techniques)


 Emprise constructible des habitations R+1 maximum autorisée
Toiture tuile, pente imposée 30% / Toiture terrasse autorisée

 Emprise constructible garage et/ou annexes
Hauteur maximale autorisée 4.50m

*Les piscines doivent être conformes au PLU

 Clôture sur rue : Ht 1.80m maximum - mur 1.00m peut être surélevé d'un grillage - intègre boîte aux lettres et coffrets techniques

Portail et Portillon : Ht 1.80m maximum

 Clôture limites séparatives : Ht 1.80m maximum - grillage - absence de clôture autorisée, canisse interdite

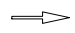
Haies et/ou plantes grimpantes périphériques obligatoires le long de toutes les clôtures - essences méditerranéennes de type : laurier tin, eleagnus doré, abélia, photinia red, jasmin, ...

 Conteneurs poubelles à intégrer dans la clôture (voir CPAUP)

 Lampadaires

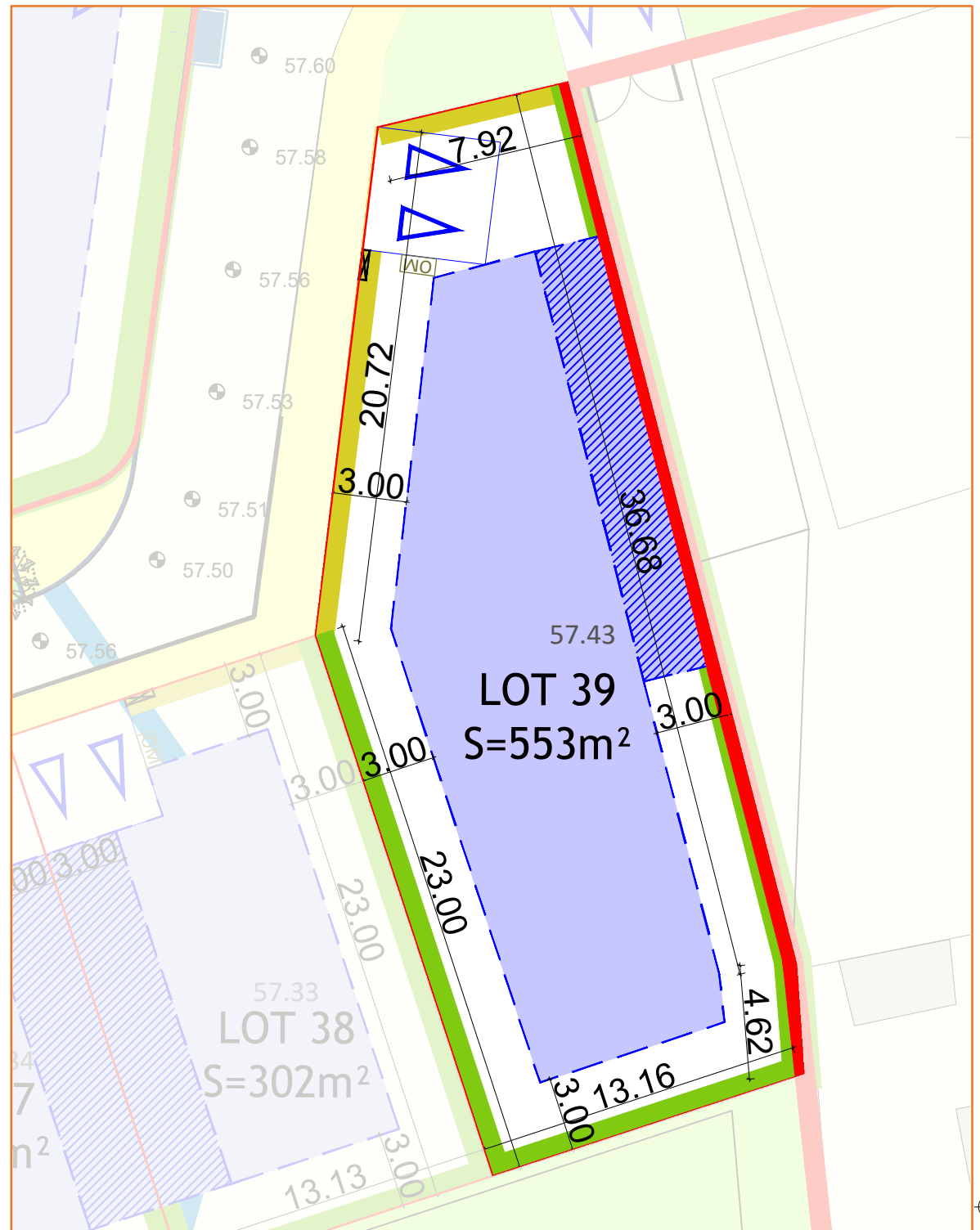
57.23 Côte terrain naturel (TN)

57.48 Côte projet accès lot

 Sens de circulation de la voie

Pluvial : Le nivellement général du terrain devra permettre le ruissellement des eaux de pluie côté voirie sauf lots limitrophes aux bassins de la ZAC qui doivent s'y déverser directement

NB : Les cotes sont données à titre indicatif. Il s'agit d'une fiche de lot qui ne prévaut pas à un plan de bornage définitif réalisé par un géomètre.



Echelle 1:250